

CD 08

Surveiller et Infiltrer: la CGT porte plainte contre le groupe Orpéa – Clinéa

#Action



Quand un syndicat dérange

Le groupe de maisons de retraite et cliniques privées Orpea-Clinea, n°2 du secteur en Europe, aurait recruté des espions pour surveiller ses salariés et les syndicats.

C'est l'accusation de Me Sofiane Hakiki, avocat de la CGT, qui, pièces à l'appui, a saisi la justice pour dénoncer « *la mise en place d'un système visant à infiltrer le syndicat et surveiller le personnel d'un groupe de maisons de retraite* ». Ils s'appelaient Bastien, Fabien et Guillaume. Ils étaient brancardier, homme d'entretien ou agent d'accueil. Embauchés en 2010 par Orpea pour travailler dans la maison de retraite de L'Hay-les-Roses, une autre d'Andilly, et dans une clinique de Lyon, ces faux salariés seraient en fait des espions fournis par le Groupe Synergie globale (GSG), pour une mission de « *conseil en gestion de risque social* ».

Facturé 12 500 € HT par mois au groupe, plus défraiemment, chaque « *implant* » avait pour mission de « *renseigner la direction sur le climat social en général et les faits et gestes des syndicalistes en particulier* », a précisé Sofiane Hakiki. Ainsi, Bastien, embauché en 2010 comme brancardier sur le site de L'Hay-les-Roses, aurait rendu des rapports hebdomadaires à la direction. « *Je dispose de 16 rapports mais nous pensons qu'il a continué par la suite* », affirme l'avocat, qui raconte que « *certaines informations étaient banales. Il disait qui était proche de la CGT et qui ne l'était pas. Pourtant dans cet établissement la CGT était certes indépendante mais pas particulièrement virulente. Il a aussi mentionné un collègue qui aurait consommé du cannabis sur son lieu de travail.* »

Bastien, en avril 2011, devient élu CGT. « *Il participait aux réunions de comité d'entreprise et aux réunions de la section syndicale. Il a même infiltré la fédération de la santé et de l'action sociale CGT, puisqu'il est parvenu à participer à un comité de travail dans cette instance* », affirme Me Hakiki. *Le plus frappant est d'ailleurs la naïveté du syndicat, qui a appris cette infiltration dans la presse. À la fédération, certains ont d'ailleurs encore du mal à y croire.* »

Dans un courrier « confidentiel » adressé fin 2012 à la CGT qui demandait des explications, la direction justifiait la réalisation d'« *une étude sur les risques psychosociaux* » et le climat social dans le cadre d'accords sur les conditions de travail. Le groupe y détaille « *la méthodologie* » de GSG, basée sur « *l'observation in situ* », en « *immersion totale* », et dont « *la pertinence reposait en grande partie sur le caractère anonyme des intervenants* », selon ce courrier.

La direction groupe Orpea-Clinea assure aussi avoir « *exigé des garanties déontologiques consciente du risque de dérives, GSG a mis en place une charte éthique encadrant strictement ses interventions* ».

Cependant, en 2012, GSG avait déjà été mis en cause dans une affaire d'espionnage à Ikea, encore en cours d'instruction au niveau judiciaire.

Révélées une première fois par le magazine L'Expansion en mars 2012, puis détaillées en septembre de la même année par l'émission « *Pièces à conviction* » de France 3, ces pratiques ont à nouveau été évoquées début décembre 2014 par Le Canard Enchaîné, qui a révélé qu'une plainte allait être déposée. Cette plainte contre X a été déposée mardi 23 décembre au parquet de Paris.

Selon cette plainte, la convention avec GSG ainsi que les rapports « *caractérisent les délits d'entrave au droit syndical, d'atteinte à la vie privée et de collecte de données à caractère personnel* ».